

Fiche pédagogique
PLONGEUR ET ENVIRONNEMENT

Niveau : Randonneur palmé et Apnéiste

I - Connaître l'environnement



Avant la randonnée

- Informez-vous sur l'écologie des espèces les plus communes que vous allez rencontrer.
- Sachez reconnaître les espèces menacées et les espèces protégées.

Au cours de la randonnée

- Utilisez des plaquettes d'identification immergeables pour reconnaître les espèces marines.
- Utilisez des ardoises immergeables pour noter et dessiner vos observations.

Après la plongée

- Interrogez votre guide sur ce que vous avez observé en vous appuyant sur les notes et dessins réalisés au cours de votre randonnée.
- Demandez à votre école de plongée la mise à disposition de fiches guides et d'ouvrages sur la vie marine, comparez vos observations avec ces derniers. Informez-vous auprès de biologistes marins.
- Reportez vos observations dans un carnet. Vous pourrez percevoir les différences d'un milieu à l'autre, et noter les changements de peuplements d'une saison à l'autre, ainsi que l'évolution d'un même lieu au cours du temps.

II - Diminuer son impact sur le milieu

Avant la randonnée

- Ne jetez rien à la mer, même les filtres de cigarettes.

Au cours de la randonnée

- Respectez les sentiers d'accès à la mer.
- Evitez de piétiner le lieu de mise à l'eau et le fond marin s'il est colonisé par un herbier, des coraux ou des algues.
- Immergez-vous, si possible, à partir d'une plage de sable ou de galets, moins "sensible" que les zones colonisées par un herbier, des coraux ou des algues.
- Nagez le plus tôt possible afin que vos palmes ne soient plus en contact avec le fond.
- Ajustez votre flottabilité pour être neutre.
- Faites attention à ne pas donner de coups de palme à la vie fixée.
- Evitez de vous accrocher au fond, aux animaux ou aux plantes (ex : posidonies).
- Ne prenez pas appui sur le fond pour remonter vers la surface.
- Regardez, mais ne perturbez pas les animaux que vous rencontrez.
- Ne nourrissez pas les animaux.
- Ne cassez rien et ne collectez aucun organisme vivant.
- Remettez en place les pierres que vous avez déplacées.
- Ne poursuivez pas les grands animaux : dauphins, tortues ou requins baleines. Prenez votre temps, restez calme, ils seront en confiance. Laissez-les venir vers vous. Ne les touchez pas.
- Collectez les sacs et objets en plastique que vous trouvez lors de votre randonnée.

Après la randonnée

- Ne jetez rien à la mer. Ramenez tous vos déchets.
- Conservez vos piles usagées et déposez-les dans un collecteur de recyclage.
Ramenez-les si vous passez vos vacances dans un pays où le tri sélectif n'existe pas.
- Utilisez des assiettes, gobelets et couverts réutilisables au lieu de vaisselle jetable en plastique.
- Utilisez des savons et des produits d'entretien biodégradables.
- Utilisez les bacs de rinçage pour votre matériel. Palmes, masque, tuba n'ont pas besoin d'être rincés abondamment et tous les jours.
- Économisez l'eau douce en réduisant votre temps de douche. Incitez les autres à ne pas gaspiller l'eau.

III - Agir pour préserver

Avant la randonnée

- Privilégiez les écoles de plongée qui mènent des actions de protection du milieu marin.
- Privilégiez un prestataire concerné par la protection de l'environnement.
- Privilégiez les écoles qui utilisent des bacs de rinçage et des douches à débit contrôlé.
- Adhérez à une charte éthique.
- Demandez à vos proches et à votre entourage de respecter l'environnement.
- Partagez votre expérience avec ceux qui ne connaissent pas le milieu marin.

Au cours de la randonnée

- Respectez votre environnement et, par votre comportement, devenez un modèle.

Après la plongée

- Exigez de vos prestataires d'économiser l'eau douce. Incitez les autres apnéistes à ne pas la gaspiller
- N'achetez pas de souvenirs tirés de la mer : dent de requin, coquillage, corail, carapace de tortue...
- Refusez tous les emballages inutiles
- Demandez l'installation de poubelles et de cendriers sur le bateau et aux abords de l'école de plongée avec laquelle vous allez en mer.